

<http://www.snetap-fsu.fr/Projet-d-arrete-relatif-a-l.html>



Réforme du Bac S

# **Projet d'arrêté relatif à l'épreuve EPS en Bac S : demande de précisions de la part du SNEP-FSU**

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie générale -  
Date de mise en ligne : vendredi 17 février 2012

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Dans un [courrier](#)** adressé conjointement par le SNETAP et le [SNEP](#) aux membres du [CNEA](#), les représentants élus font part de leurs remarques sur le *Projet d'arrêté relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive du cycle terminal de la série S « écologie, agronomie et territoires » du baccalauréat général dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole* :

Le [SNEP](#) n'a pas de remarques de fond à faire sur ce texte. Cependant, l'intitulé devrait être plus précis sur la situation d'évaluation. Il n'est pas explicitement fait référence à l'option facultative (évaluation en cours de formation de l'option facultative [EPS](#)).

Ce texte, différent des exigences de celui de l'[EN](#), doit être transmis par le Ministère de l'Éducation Nationale aux rectorats. Ceci afin que les enseignants d'EPS ne soient pas mis en difficulté par les commissions rectorales de validation des notes.

Enfin l'article 3 de ce texte ouvre la porte à la prise en compte des sections sportives pour l'option facultative. Nous demandons que ces options (qui font l'objet d'une note de service annuelle) soient réellement financées et en conséquence prises en compte par la [DGER](#) dans les dotations régionales notifiées.